



## AVIS DE FERMETURE TEMPORAIRE

(A déposer au Greffe municipal **au moins 10 jours à l'avance**)

Etablissement public : .....

En application de l'article 49 LADB, le/la soussigné/e informe de la fermeture de son établissement :

du ..... au .....inclus

du ..... au .....inclus

du ..... au .....inclus

Motifs : .....

Romanel s/Lausanne, le ..... Signature : .....

Copie pour information aux divers cafés-restaurants locaux.

Veuillez m'adresser une nouvelle réserve de formulaires (mettre une "x" si nécessaire)